

LE CANADA

VENDREDI 28 FEVRIER 1890

ÉVÉNEMENTS DU JOUR

Le National approuve le projet de secours à l'Université de Toronto.

Il est faux que le prince de Galles doit venir au Canada.

La disparition du Canadian Workman prouve qu'il n'y a pas grande chance pour un journal ouvrier en Canada.

M. Morelli a déposé un bill à la législature qui donne deux piastres par jour aux jurés au lieu d'une piastre et demie.

Le volume contenant tous les discours de M. Laurier paraîtra dans une quinzaine et coûtera \$2.00.

M. Adolard Turgeon, auteur de l'Union Libérale poursuit l'événement pour le montant de \$5,000.00.

Quelques confères croient que M. Chapais sera candidat dans Nicolet aux prochaines élections fédérales.

M. Horace Boisseau, l'ex-roi de la cavalerie est signalé comme prochain candidat dans Montréal No. 3.

Il paraît maintenant résolu que M. Henri Trudel, étudiant en droit, fils de l'honorable sénateur Trudel, succédera à son père au siège éditorial de l'Éclair.

On nie dans les cercles officiels de Paris, que le président Carnot ait été choisi comme arbitre entre l'Angleterre et les États-Unis dans la question des pêcheries de Behring.

L'Angleterre manufacture annuellement 810 millions de plumes d'acier; la France, 425 et les États-Unis 105. Au-dessus de 4 millions de plumes sont détruites chaque jour.

Le prince de Galles, le Lord-maire, les lords Lorne et Carnarvon se sont joints au comité pour venir en aide à la formation d'une nouvelle bibliothèque pour l'Université de Toronto.

Le froid a été si intense en Russie que des bandes de loup ont envahi le pays et dévorent tout ce qu'ils rencontrent.

Un diligence a été attaqué par eux et le conducteur a été mangé, ainsi que ses chevaux.

M. Fabré Alphonse C. Larivière, de l'archidiocèse de Saint-Basile, doit être élevé au diaconat, demain, à la cathédrale de Montréal. Son père, l'honorable député de Provencher, part ce soir pour aller assister à la cérémonie.

Il y a quelques jours M. Flynn demandait au gouvernement de Québec si celui-ci avait l'intention de créer un nouveau collège électoral avec les îles de la Maladine qui forment aujourd'hui partie du comté de Gaspé.

Le premier ministre répondit que non.

Il y a à Rome, au couvent de Saint-Philippe de Néri, une religieuse âgée de 82 ans, à laquelle s'est Bernardina Claudi, de l'ordre des Minimes, a dit, il y a quarante ans, à son lit de mort qu'elle verrait une preuve de la colère de Dieu en l'année 1890, elle ajoute que l'influenza n'est qu'un commencement.

Depuis la Confédération, le gouvernement d'Ontario a dépensé près de sept millions de dollars en constructions et travaux publics. En 1888, on a dépensé \$108,505 et l'année dernière \$800,036. C'est à dire que depuis deux ans le montant consacré aux travaux publics s'élève à \$1,110,000, soit un cinquième du total dépensé durant les vingt années antérieures.

Depuis les élections générales du Dominion en 1887, il y a eu quarante-sept élections partielles. Sur ce nombre, douze ont été rendues nécessaires par la mort des députés; dix-neuf par annulation des mandats des députés séjournant; six par démissions; six par nominations à des charges dans le service civil; deux par la promotion des députés séjournant au poste de lieutenant-gouverneur.

On pourra juger de la valeur des pêcheries de l'Alaska par les soumissions qui ont été adressées à la Trésorerie de Washington pour le droit exclusif de pêcher le loup-marlin sur les îles de Saint-Paul et de Saint-George. La compagnie américaine de Pêche et de Commerce de San Francisco a offert de payer \$205,000 par année, plus \$4.12 pour chaque peau et 25 cents pour chaque gallon d'huile de loup-marlin. Une autre compagnie offre \$225,000 et une troisième est prête à donner 10 pour de plus que le plus haut enchérisseur.

La Tribune, de Winnipeg, organe du gouvernement Greenway-Martin, a terriblement peur de l'invasion du Nord-Ouest par les Canadiens français. Elle ne veut pas implanter la base de ce que la Mail lui a appris à appeler les institutions du moyen-âge. Et cette sottise feinte demande que le système politique et social de sa province soit remodelé de façon à protéger celle-ci contre les audacieuses entreprises de nos nationaux. Franchement, est-il possible d'être aussi stupidement plat sans cesser pour cela d'être parfaitement convaincu, que l'on appartient quand même à la race supérieure?

On croit savoir que la rumeur de l'élection de Mgr Fabre au cardinalat a été répandue par une lettre écrite par le MM. du séminaire canadien à Rome à un prêtre du diocèse. On y disait qu'une certaine pression était faite sur Sa Sainteté pour obtenir à fondation une université catholique à Montréal sur une base toute nouvelle dans le cas où l'union de Lével et Victoria ne réussissait pas. Le général des Jésuites serait fortement en faveur de cette université et les RR. PP. Jésuites seraient chargés de faire l'inauguration. A cette occasion Mgr Fabre serait fait cardinal.

Ces faits ne sont connus dans les cercles religieux que comme rumeur seulement.

La question des pêcheries

Nous avons vu, dans notre compte rendu des débats parlementaires d'Ottawa, dit le Canadian, que Sir John A. Macdonald a annoncé lundi à la Chambre des Communes que l'hon. C. H. Tupper, ministre de la marine et des pêcheries, était parti pour Washington, dans le but de prendre part aux négociations relatives aux pêcheries de la mer Behring. Cette déclaration a été accueillie avec joie par toute la pépulation.

On avait appris par une dépêche de Washington, que toutes les difficultés étaient réglées. Cette nouvelle était prématurée. Tout ce qu'il y a de certain, c'est que les négociations sont commencées.

La présence d'un représentant canadien à Washington était devenue nécessaire, pour discuter la question de la mer de Behring et décider la compensation qui doit être payée aux pêcheurs canadiens, à cause des dommages qu'ils ont eu à supporter par suite des saisies opérées contre eux en 1886 et 1887. Voilà pourquoi Sir Julian Pauncefote, à télégraphie de Washington et nommé un représentant du gouvernement canadien pour l'aider dans les négociations entamées. Le gouvernement fédéral a alors délégué l'hon. M. Tupper; celui-ci est accompagné de son secrétaire privé, M. G. C. Chipman, qui se trouvait à Washington avec Sir Charles Tupper au moment des négociations concernant le traité des pêcheries passé en 1888.

L'hon. M. Tupper n'a reçu aucun ordre formel, parce que les négociations sont conduites sur une base différente de celle de 1888 mais le ministre de la marine et des pêcheries se tiendra constamment en rapport avec le chef du gouvernement fédéral.

A propos des difficultés de la mer de Behring, voir à ce que nous lisons dans une dépêche de New York publiée dans le Globe.

Une dépêche de Washington, adressée au Mail and Express mande que le secrétaire Blaine et Sir Julian Pauncefote sont venus à un arrangement amical au sujet du différend de la mer de Behring, et que la question des dommages opérés par les vaisseaux anglais sera soumise à un arbitrage. On ne connaît pas encore les détails de l'arrangement, mais on sait que le gouvernement des États-Unis, dans d'importe quelle circonstance, ne permettra pas aux étrangers de prendre des phoques dans les eaux contestées, pendant les époques où il est défendu à ses propres sujets d'en prendre, et l'on ne croit pas que M. Blaine cède le droit exclusif des pêcheries dans cette partie de la mer de Behring, qui est entièrement comprise dans le territoire des États-Unis.

Quand la Russie a vendu l'Alaska, on fixa la frontière entre les États-Unis et l'Empire russe par une ligne imaginaire tirée au centre du Détroit de Behring au sud-ouest de l'île la plus éloignée du groupe des îles Aléoutiennes; mais l'Angleterre et les autres puissances européennes n'ont jamais été notifiées officiellement que ces eaux sont une "mer fermée". Voilà pourquoi les pêcheurs anglais de phoques avaient la liberté nominale ou morale d'en tirer dans ces eaux comme ils le font dans toutes les eaux qui ne leur sont pas formellement défendues. Les vaisseaux du revenu et de la marine des États-Unis n'avaient, par conséquent, aucun droit de saisir les bâtiments engagés dans ces pêcheries, et le gouvernement de Washington est responsable des dommages que les propriétaires de ces vaisseaux ont eu à souffrir.

De ces faits on conclut naturellement que, dans son arrangement avec Sir Julian Pauncefote, M. Blaine concède que la saisie des vaisseaux anglais a été illégale, et que Sir Julian Pauncefote concède à son tour le droit aux États-Unis de défendre à l'avenir le braconnage sur leur territoire. En d'autres termes, les États-Unis payeront tous les dommages que les braconniers ont soufferts dans le passé, à l'exception de ce qui a été défendu, et l'Angleterre donnera la garantie que le braconnage ne s'exercera pas à l'avenir.

On ne sait pas encore quels sont les motifs qui ont motivé ces concessions.

DEPECHE DU SOIR

(Service Spécial)

Tu par un boeur Québec, 26 fév.—La semaine dernière, M. Albert Wiseman, un jeune homme employé à la ferme de M. Jonathan Collin, a été attaqué et tellement maltraité par un boeur vicieux qu'il est mort de ses blessures. Wiseman était occupé à distribuer du foin au bétail, quand un boeur s'est lancé sur lui tête baissée. Le jeune homme a été renversé par terre et foulé aux pieds avant d'être arrivé à la ferme. Il avait trois côtes cassées et a beaucoup souffert avant de mourir. Wiseman avait 23 ans et était arrivé d'Angleterre il y a environ deux années.

Abandonnés en mer New-York, 28 fév.—L'Éms, arrivé aujourd'hui, a rencontré en mer un voilier désemparé, sur le pont duquel neuf personnes faisaient des signaux de détresse. Le capitaine de l'Éms, malgré la violence de la tempête, mit une embarcation à la mer pour aller au secours de ces malheureux; mais la chaloupe fut engloutie presque sur le champ, et un des matelots qui la montaient se noya. Le capitaine de l'Éms fut contraint de poursuivre son voyage en abandonnant les pauvres naufragés à leur sort.

Associés par des voleurs Toronto, 28 fév.—Boit. A. Smith, propriétaire d'un magasin d'épicerie et de saucisses à Newmarket, a été assassiné dans la cave de son magasin, par des voleurs qui lui ont tiré une balle dans le cœur, au moment où il voulait les empêcher de piller.

Le défilé se préparait à rejoindre sa femme et sa fille qui étaient allées à un concert.

M. et Mlle Smith à leur retour, ne pouvant entrer dans la maison, demandèrent l'aide d'un voisin. Ce dernier s'introduisit dans la maison par une fenêtre et quelques instants plus tard on découvrit le cadavre dans la cave.

Politique Allemande Berlin, 28 fév.—Les résultats des élections sont connus maintenant dans chaque circonscription de l'Empire. Le nombre de candidats élus est de 246 et dans 151 circonscriptions il y a eu ballottage. Parmi les 246 élus on trouve 22 conservateurs, 16 impérialistes, 60 socialistes, 22 libéraux allemands, 14 libéraux nationaux, 2 socialistes, 12 Allemands, 14 Polonais, 2 grecs et un Danois.

On suppose que le prince de Bismarck démissionnera des libéraux nationaux pour faire sa cour aux centristes.

Les Nouvelles de Hambourg demandent le changement de la loi du suffrage universel, qui est, d'après ce journal, la cause principale du progrès du socialisme.

Le comité socialiste a ordonné à ses électeurs du parti socialiste de soutenir les candidats libéraux allemands dans toutes les localités où la lutte, aux élections de ballottage, sera engagée entre ces derniers et les candidats des autres groupes.

Le comité du parti libéral national a conseillé à ses partisans d'appuyer les candidats libéraux allemands contre les socialistes.

Les chefs des conservateurs recommandent à leurs partisans de s'abstenir de voter, aux élections de ballottage à Berlin, où la lutte est engagée entre les libéraux et les socialistes.

Le Tagblatt dit que le gouvernement a abandonné le projet de loi antisocialiste.

Un crime à la pointe Saint-Charles Montréal, 28 fév.—Hier matin, vers 9 heures, un nommé John Fégure, employé aux ateliers du Grand-Trou à la Pointe Saint-Charles a tiré un coup de revolver sur son foreman Samuel McNeal, pour se venger de ce que McNeal l'avait aversé qu'il ne travaillait pas plus longtemps son humeur désagréable et qu'il se verrait obligé de renvoyer à la maison.

Après que le foreman McNeal eut fait ses observations, Fégure le suivit jusqu'à la porte des ateliers et là tirant un revolver de sa poche, il visa McNeal à la tête et fit feu. La balle atteignit le malheureux à la naissance du cou et pénétra profondément dans les chairs.

Pendant que l'on s'empressait autour du blessé et qu'on le transportait à son domicile, No. 40 rue Magliana, quelques-uns des ouvriers employés aux ateliers et que l'on avait vu courir vers le meurtrier se mirent à la poursuite du meurtrier.

Mais celui-ci se retournant contre les hommes qui le poursuivaient acheva de décharger son revolver sur eux, mais heureusement sans atteindre personne.

Fégure se sauva immédiatement dans la direction de Lachine en suivant la voie ferrée.

Les constables Poulin et Morin qui s'étaient mis à la poursuite du meurtrier le rencontrèrent à quelque distance sur la voie.

A leur vue, Fégure s'écria: "Vous voulez m'arrêter, n'est-ce pas? Eh bien, vous ne m'arrêterez pas, et je vais vous flamber la cervelle!" Et au même instant, il pointa son revolver dans leur direction.

Les braves agents ne surent pas pour si peu, et avant que Fégure n'ait pu armer son revolver, il était terrassé et déposé sur le sol.

Dans l'intervalle les docteurs Hurtubise et Rodger de la Pointe Saint Charles étaient mandés auprès du blessé.

Sans perdre un instant et avant que l'inflammation de la blessure eût rendu momentanément toute opération impossible, ils ont procédé avec succès à l'extraction de la balle qui était engagée dans le côté gauche du cou.

L'état du blessé est très grave. Il peut se produire d'un instant à l'autre des complications mortelles.

Samuel McNeal joint après des ses chefs d'une considération méritée par son zèle et son assiduité.

Il est à l'emploi du Grand-Trou depuis au delà de vingt ans. Il est très estimé et bien aimé de toutes les personnes qui ont eu affaire à lui.

CHASSEUR DE SERPENTS A SONNETTES

Isaac Davis, de North Bolton, aux États-Unis, est probablement le seul et unique chasseur de serpents à sonnettes. Les 300 ajoutés dernièrement à sa liste complètent les dix-sept centaines que, depuis quatre ans, il a présentés pour la prime de 25 cents par tête de crotal, sans préjudice d'un traitement fixe de 8100 pour deux saisons d'un mois chacune qu'il passe à éplucher les alentours de Hagué, une petite ville d'été. Ces travaux lui laissent de nombreux loisirs, car 150 de ses victimes du dernier automne, furent capturées en 3 jours, 75 le premier, 45 le second, et 30 le troisième, dans un ou deux repaires, découvert par lui sur une montagne à l'est de la pointe Sabbath-Day.

Davis se plaint d'avoir perdu pas mal d'argent, durant sa première année de chasse, quand il ignorait encore la valeur marchande de son gibier. Mieux avisé, il en vend aujourd'hui les peaux de 25 cents à \$2.00 chacune, pour oisettes, pantoufles, porte-monnaie; les "sonnettes", qui se montent en broches, épingles, pendant d'oreilles, lui sont payées de 25 cents à \$1.00 le fil. Notre homme part en guerre en octobre ou les crotales regagnent leurs gîtes pour l'hiver, et, au printemps, quand leur long sommeil a fini. Ils sortent alors, nous, enchevêtrés par groupes de 3 ou 4 à 15 individus, s'étendant au soleil jusqu'à ce qu'ils aient recouvré leur énergie, et s'éloignent ensuite par couples pour leur voyage de noces. A l'automne, ils reviennent, avec leur famille sans dents, car les adultes sont escortés de 15 à 20 jeunes, longs de 12 pouces ou plus.

Davis en fournit de vivants aux jardins zoologiques et aux ménagères; lui-même en exhibe dans les foires; bref, le revenu qu'il en tire lui permet de passer son hiver à lire ou à charpenter à loisir.

Le soussigné désire remercier ses nombreux amis, ses praticiens et le public en général pour l'encouragement qui lui a été donné dans le passé.

Il sollicite respectueusement la continuation de ce patronage et désire faire savoir qu'il a reçu un assortiment complet d'étoffes de printemps par dessus, habillements et pantalons. Cet assortiment est certainement le plus considérable qu'il y a dans la ville et le soussigné sollicite une visite. Les patrons, les couleurs et les dessins sont des plus nouveaux. Coupe garantie et ajustement sans répétition assuré à tous ceux qui donneront leur commande chez

1890 PRINTEMPS 1890

THE BROADWAY

W. H. MARTIN

MARCHAND-TAILLEUR

133 RUE SPARKS 133

OTTAWA

N. B. Nos prix sont raisonnables et la bonne valeur garantie.

AU

Lion d'Or!

Nous souhaitons à tous nos clients les compliments de la nouvelle année et en même temps desirons faire savoir au public que nous vendrons pendant trente jours au prix coutant notre immense stock de Marchandises d'Étape.

Achetez maintenant.

R. M. McMoppin

508 et 510 Rue SUSSEX

P. S. Pour argent comptant seulement

M. LE DR. McLAREN,

Médecin Homéopathe

68 RUE ALBERT OTTAWA

Gérait le rhumatisme et autres maladies chroniques.

IMPERIAL WAREHOUSE

98 & 100 Rue Sparks.

GRANDE

VENTE DE FERMETURE

D'articles de nouveauté

VENTE DE FERMETURE

D'articles de nouveauté

L'Imperial Warehouse.

98 & 100 Rue Sparks.

Remède de Pinus

Pour les Hémorroïdes Internes ou Externes.

Pinus Medical Co.,

Ottawa, Ontario.

Peintures Préparées

Pour toutes sortes d'ouvrages

WM. HOWE.

Fabricant de blanc de plomb et peintures en couleur.

"LE CANADA"

ÉDITION QUOTIDIENNE EST EN VENTE CHEZ

A. BEAUVAIS et Cie.,

No. 108, Rue Bank, Ottawa.

LA VENTE LA VENTE LA VENTE

CHEZ LAROSE & Cie.

CHEZ LAROSE & Cie.

AU PRIX COUTANT

AU PRIX COUTANT

AU PRIX COUTANT

JUSQU'AU JOUR DE L'AN

JUSQU'AU JOUR DE L'AN

JUSQU'AU JOUR DE L'AN

LAROSE & Cie.

101 RUE RIDEAU 101

OTTAWA

Hotel - Riendeau

64 RUE ST GABRIEL, MONTREAL

FAITES FAIRE VOS PHOTOGRAPHIES

COSTUMES :- D'HIVER

Scènes appropriées. Tout de première classe.

AU STUDIO DE

PITTAWAY & JARVIS

117 RUE SPARKS

répétition 361

GEORGE COX

LITHOGRAPHE, GRAVEUR, ORFÈVRE ET MÉDAILLEUR

117 RUE SPARKS, OTTAWA

JULIEN & Cie

Plombiers, Poseurs d'Appareils à Gaz à l'Eau Chaude et à la Vapeur

(basse et haute pression).

Tous les ouvrages sont exécutés sous notre direction.

JULIEN & Cie, 466 rue Sussex.

CHARBON

A FOURNAISE, "Egg", "Nut", "Stove", est le meilleur charbon mou Américain

Charbon Extra fin et doublement tamisé, venant des mines de Newcastle.

GEO. F. THOMPSON

27, rue Sparks.

N. LANDRY

Plombier Sanitaire

POSEUR D'EAU CHAUDE, ETC.

128 RUE RIDEAU, OTTAWA

PRIX MODERES

VOITURES DE PLACE

DU PREMIERE CLASSE.

Communication téléphonique en tout sens, 218, r. St-Patrick, Ottawa

887 GUSTAVE RUAR

A Vendre à bon Marché

Portes et chassis, bois préparé, moulures, vitres peintes, huiles, peintures, cuir et fournitures de chaussures etc.

CARTES PROFESSIONNELLES

Belcourt, MacCracke & [illegible]

Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.

ONTARIO ET QUEBEC

OTTAWA

N. A. Belcourt, John J. MacCracke

Geo. F. Henderson.

J. W. W. WARD,

AVOCAT ETC

OTTAWA

31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS Ottawa

LUSSIER & ROUTHIER,

Avocats, Notaires, Etc.

Bureau -- 569 Rue Sussex

(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)

Argent prêtée avec avantage spécial à l'emprunteur.

A. E. LUSSIER, B. A. — M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, LL.B.,

(Successeur de L. A. Olivier)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.

OTTAWA

ARGENTA PRATER

OGARA, MACFARVISH & WYLD

AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES

Bloc Hay, rue Spark Ottawa, O.

MARTIN OGARA, G. C. D. R. MACFARVISH, W. W. WYLD

Walker, McLean & Blanchet.

AVOCATS

Avocats, Solliciteurs, Agents Parlementsaires, Notaires, Etc., Etc.

No. 34 1/2 Rue Elgin, Ottawa

(EN FACE DU RUSSELL)

W. H. Walker, D. L. McLean, G. A. Bandoe.

GEO. MCLAURIN, LL.B.

AVOCAT, ETC.

Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER

Avocat, Solliciteur, Etc.

Argent prêt à la Cour Supérieure, le Parlement et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

M. McLEOD, C. E. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 188 rue Wellington, Ottawa

TAYLOR McVEY

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC

BUREAU :-

Scottish Ontario Chambers, Ottawa.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

La demande

de 30 cts a été

nous avons cru